

Le Busard Saint-Martin

– *Circus cyaneus* –



Espèce oiseaux
Code Natura 2000 :
UE A082



Le busard Saint-Martin est un oiseau de la famille des accipitridés (*Accipitridae*)

La distinction entre le busard Saint-Martin et le busard cendré, deux rapaces diurnes, peut être délicate.

IDENTIFICATION

Le mâle a le dessus gris avec la poitrine et la tête nettement gris bleuté, presque uniforme et le dessous très clair, presque blanc. La femelle a un plumage brun foncé nuancé de roux dessus. Le dessous est blanc jaunâtre, rayé de brun. En vol, la silhouette est svelte et l'allure légère. Les ailes sont longues et fines, souvent relevées en forme de V. Les manifestations vocales sont connues principalement sur le territoire de nidification.

BIOLOGIE - ECOLOGIE

Activité

Le busard Saint-Martin, essentiellement diurne, chasse à très basse altitude (un ou deux mètres de hauteur), regardant continuellement vers le bas à la recherche de proies. Pendant la période de nidification, il se montre très agressif envers ses congénères, les attaquant sans hésiter.

Les populations d'Europe de l'ouest sont considérées comme sédentaires.

Régime alimentaire

Cet oiseau est un prédateur opportuniste et sa taille lui permet de capturer un large éventail de proies, allant du lombric au pigeon. Il peut toutefois se spécialiser lorsque les populations de ses proies sont suffisantes (campagnol des champs par exemple).

Cycle de vie et Reproduction

L'espèce niche au sol dans une grande variété de biotopes (cultures, landes, jeunes plantations de résineux, coupes forestières, taillis de feuillus, etc.). En général, le busard Saint-Martin occupe le même territoire d'années en années. Vers fin avril, la femelle dépose quatre à six œufs blanc bleuté clair. L'émancipation intervient en général entre mi-juin et mi-juillet. En août et septembre, les sites de reproduction sont désertés par un grand nombre d'adultes qui gagnent leurs zones d'hivernage (sud de la France, nord de l'Espagne). Les sédentaires restent sur place ou se dispersent à proximité de leurs sites de nidification. Les juvéniles se dispersent également vers le sud.

Habitat

Le busard Saint-Martin fréquente tous les milieux ouverts à végétation peu élevée. Les champs, les prairies et les friches basses constituent ses terrains de chasse de prédilection, suivis des landes, des coupes forestières et des marais ouverts. Actuellement en France, le busard se reproduit probablement en majorité dans les milieux cultivés mais les populations de Bretagne restent inféodées à des milieux tels que les landes ou les jeunes plantations.

HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

Cette espèce peut être rencontrée dans de nombreux habitats d'intérêt communautaire. Parmi eux, les landes humides atlantiques tempérées à bruyères ciliée et bruyère quatre angles (4020) ou landes sèches européennes (4030) sont susceptibles d'être concernées par cette espèce.



REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Le busard Saint-Martin se reproduit en Europe et en Asie. La limite méridionale, en Europe, englobe la Péninsule Ibérique, l'Italie et les Balkans. Les populations nordiques sont migratrices, tandis que celles d'Europe de l'ouest sont partiellement sédentaires. En France, le busard niche sur une grande partie du territoire. Sa présence est régulière en Bretagne mais il est considéré comme rare au nord de la région. En hiver, l'espèce est présente sur l'ensemble du territoire, fréquentant surtout les régions de plaines ; on peut également rencontrer des oiseaux venant du nord et du centre de l'Europe.

CONSERVATION

Etat des populations

Le busard Saint-Martin est considéré comme vulnérable en Europe. Au niveau national, l'espèce n'est pas considérée comme menacée. Elle est classée « à surveiller » en période de reproduction et en hivernage. En Bretagne, un accroissement des effectifs et de la distribution a été observé même si la situation est contrastée selon les départements.

Menaces

Trois principales menaces peuvent affecter la population nicheuse de busard Saint-Martin :

- La perte des habitats naturels et notamment des landes ;
- Les travaux agricoles dans les milieux de cultures pouvant occasionner la perte de 80% des nichées certaines années ;
- La diminution des disponibilités alimentaires, notamment en milieu cultivé. La population hivernante est également menacée par la régression continue des prairies et des friches.

Mesures de conservation

La conservation du busard Saint-Martin à long terme passe par le maintien de vastes surfaces de landes à éricacées (bruyères) et à ajoncs, ainsi que de friches herbacées. Les landes dégradées ou en voie de boisement spontané doivent être restaurées et gérées de façon à maintenir le couvert bas.

D'autres mesures visant à protéger les busards apparaissent nécessaires telles que :

- La modification de certaines pratiques de gestion forestière des jeunes plantations de résineux (espacement plus important entre les jeunes plants, opérations de débroussaillage en dehors de la période de reproduction, etc.) ;
- Des actions de sauvegarde des nichées dans les cultures céréalières ;
- La sensibilisation des exploitants agricoles sur la conservation de cette espèce.

STATUT DE L'ESPECE

Le busard Saint-Martin bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

- Directive Oiseaux : annexe I
- Convention de Washington (CITES) : annexe A
- Convention de Bonn : annexe II
- Convention de Berne : annexe II
- Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection



ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

Rapace des milieux ouverts, en particulier des landes et des friches, nichant au sol, le busard Saint-Martin trouve sur le site un contexte favorable pour sa reproduction. De nombreuses observations ont ainsi été faites sur le site depuis de nombreuses années. Il convient toutefois de prendre en compte l'endroit précis de son site de nidification afin d'éviter tout dérangement durant la période de reproduction.

Sources :

- Livre : L'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, du Groupe Ornithologique Breton, Editions Delachaux et Niestlé.
- Rapports : Etude ornithologique – La Vallée du Canut – Printemps 2003 et 2004, Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Ille-et-Vilaine, 2003 et 2004
- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 8)
- Site internet : www.oiseaux.net

Crédits photographiques (de haut en bas) : J. Fouarges – Aves-Natagora, J.-M. Peers (2 photos)

LOCALISATION SUR SITE

